

Le petit journal

de Saint-Chels

www.saint-chels.fr

 [COMMUNE DE SAINT CHELS](#)

[et sur l'appli intramuros pour les smartphones](#)

Sommaire n° 63 Octobre 2024

- Infos conseil municipal
- Infos associations
- Divers
- Agenda



Arc en ciel octobre 2024 Saint-Chels

« Le petit journal » – Mairie de Saint-Chels - 46160 SAINT-CHELS Adresse internet :
mairie.stchels@wanadoo.fr

Délibérations du conseil municipal

29 février 2024

- Subventions aux associations :

ADIL du Lot : 40 €

La route du Célé : 50 €

Les gariottes Cajarc : 50 €

Association PEPS : 300 €

Enfance Inadaptée Figeac : 20 €

Les restos du cœur : 30 €

Secours catholique : 40 €

Société de chasse : 60 €

Comité des fêtes de Saint-Chels : 320 €

FNCA Cajarc : 50 €

- Vente lot n°2 du lotissement du Bourg de Saint-Chels à Mr Gauci Christophe.

12 avril 2024

- Vote des taux d'imposition pour l'année 2024.
- Vote du compte financier unique (CFU) commune 2023.
- Vote du compte financier unique (CFU) lotissement 2023.

- Vote du budget de la commune et du budget annexe du lotissement du bourg de Saint-Chels 2024.
- Adressage : achat des panneaux et des numéros de maisons.

24 mai 2024

- Adhésion au service santé-prévention du centre de gestion du Lot.

20 juin 2024

- Renouvellement de l'adhésion Intra Muros.
- Achats de tables et chaises pour la salle des fêtes.
- Renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat de fourniture d'énergie.

6 septembre 2024

- Avis sur la révision des statuts de la communauté de communes du Grand Figeac.
- Avis de la commune de Saint-Chels sur le projet de plan local d'urbanisme Intercommunal du Grand Figeac arrêté.

Elections européennes

Les élections européennes se sont tenues le 09 juin 2024

Résultats de Saint-Chels : inscrits 151, votants 104 (68,87 %), blancs 4, nuls 6, exprimés 94.

Candidats	Voix Saint-Chels	% Saint-Chels	National %	sièges
Léopold Edouar Deherlesaint	0		0	
Philippe Ponge	0		0,01 %	
Marion Maréchal	1	0,96 %	5,47 %	5
Manon Aubry	4	3,8 %	9,89 %	9
Jordan Bardella	12	11,5 %	31,37 %	30
Marie Toussaint	7	6,7 %	5,5 %	5
Nagib Azergui	0		0,06 %	
Hélène Touy	3	2,88 %	2 %	
Olivier Terrien	0			
Caroline Zorn	0		0,11 %	
Valérie Hayer	11	10,57 %	14,6 %	13
Audric Alexandre	0		0,03 %	
Marine Cholley	0		0,23 %	
Yann Wehring	1	0,96 %	0,42 %	
François Asselineau	1	0,96 %	1,02 %	
Michel Simonin	0		0,02 %	
Jean-Marc Fortané	0		0,01 %	
François-Xavier Bellamy	12	11,53 %	7,25 %	6
Nathalie Arthaud	1	0,96 %	0,49 %	
Pierre Larrourou	0		0,05 %	

Georges Renard-Kuzmanovic	0		0,06 %	
Selma Labib	0		0,15 %	
Camille Adoue	0		0,02%	
Florian Philippot	2	1,92 %	0,93 %	
Edouard Husson	0		0,01 %	
Pierre-Marie Bonneau	0		0,02 %	
Raphaël Glucksmann	24	23,07 %	13,83 %	13
Charles Hoareau	0		0,01 %	
Jean Lassalle	13	12,5 %	2,35 %	
Francis Lalanne	0		0,02 %	
Guillaume Lacroix	0		0,26 %	
Lorys Elmayan	0		0,02 %	
Léon Deffontaines	2	1,92 %	2,36 %	
Gaël Coste-Meunier	0		0,02 %	
Jean-Marc Governatori	0		1,28 %	
Hamada Traoré	0		0	
Laure Patas D'Illers	0		0,04 %	
Patrice Grudé	0		0	

Suite aux élections européennes, le président de la République Emmanuel Macron a dissout l'Assemblée Nationale, ce qui a entraîné des élections législatives anticipées.

2^e circonscription Lot

1^{er} tour dimanche 30 juin 2024, (résultats Saint-Chels) inscrits 148, votants 124 (83,78 %), blancs 4, nul 0, exprimés 120.

Candidats	Voix Saint- Chels	% Saint- Chels	2 ^e circonscription	
Tiéjna Huguette	49	39,51 %	26,96 %	Ballotage
Proença Christophe	42	33,8 %	38,32 %	Ballotage
Bouguerra Rabah	1	0,80 %	0,55 %	
Viau Marie-Michelle	1	0,80 %	1,28 %	
Blanchet Gérard	21	16,93 %	30,38 %	Ballotage
Paget Daniel	6	4,83 %	2,62 %	

2^e tour dimanche 7 juillet 2024 (résultats Saint-Chels) :
inscrits 148, votants 123 (83,11 %), blancs 7, nuls 3, exprimés
113.

Candidats	Voix Saint- Chels	% Saint- Chels	2 ^e circonscription	
Tiéjna Huguette	37	30,08 %	20,66 %	
Proença Christophe	48	39,02 %	46,83 %	ELU
Blanchet Gérard	28	22,76 %	32,21 %	

Christophe Proença a été élu député de la 2^e circonscription.

Adressage

Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient désormais obligatoire pour toutes les communes (art. 169 de la loi n° 2022-217 du 21/02/2022).

Compte tenu des coûts engendrés, le conseil municipal a décidé de procéder à l'étude et la mise en place de manière autonome.

La base adresse a été établie en début d'année et validée sur la base nationale d'adressage.

Les panneaux de rue ont été acquis et nous sommes en attente de pose par le Grand Figeac.

Les numéros de maisons sont disponibles à la mairie, ils doivent être fixés à un endroit visible depuis la voie publique.

PLUI

La procédure avance, l'arrêt du PLUi et l'ouverture de la phase de consultation des communes sont en cours. Le 25 juin 2024, le Conseil Communautaire a arrêté le projet.

L'enquête publique devrait se tenir d'ici la fin d'année.

Les documents sont disponibles sur le site du Grand Figeac.

Le budget communal

Les comptes définitifs 2023 et le budget 2024 ont été examinés et votés par le conseil municipal du 12 avril 2024.

Pour rappel, le budget d'une commune est scindé en deux sections, une section fonctionnement et une section investissement. La première reprend les recettes de la commune et ses dépenses courantes, l'autre section retrace les investissements faits dans les bâtiments, les réfections lourdes de voirie ...

- Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées des impôts et taxes perçues, des dotations accordées par l'Etat et de ressources diverses telles que loyers ou redevances.

fonctionnement							évolution	budget
recettes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018/2023	2024
impôts et taxes	33 655	36 317	37 556	39 501	47 759	49 597	47%	35 325
dotations reçues de l'état	53 171	53 322	57 002	53 877	54 802	62 419	17%	60 210
autres produits	24 060	25 652	23 524	42 676	26 603	29 053	21%	24 000
total	110 886	115 291	118 082	136 054	129 164	141 069	27%	119 535

Le tableau montre une augmentation de nos recettes sur 6 ans. La disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales a été remplacée par une dotation compensatoire de l'Etat qui a annulé totalement l'impact de cette disparition pour notre commune. Par ailleurs, la principale dotation qui nous est allouée est basée en grande partie sur la population résidente dans notre commune.

Les dépenses de fonctionnement évoluent moins rapidement que nos recettes permettant de consolider notre situation et permettre des investissements :

fonctionnement							évolution	budget
dépenses	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2023/2018	2024
	101 097	98 662	115 634	115 634	119 622	119 381	18%	157 841

- Investissements

Trois investissements ont été planifiés pour 2024 :

Extension cimetière	9 240
Adressage	7 000
Réparation cloches	4 200

L'attribution tardive de la subvention va causer le décalage sur 2025 des travaux d'extension du cimetière.

L'adressage a été réalisé directement par la commune, le budget couvre les dépenses de poteaux et de plaques.

Un diagnostic récent sur le problème de fonctionnement des cloches a permis d'identifier une panne mineure qui permettra de limiter la dépense de réparation. Néanmoins nous allons devoir mettre en conformité l'installation électrique du clocher.

- Fiscalité

Dans ce cadre les taux d'imposition **pour la part communale** reste inchangé.

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe d'habitation	7.31%	7.31%
Taxe foncière bâti	8.25%	8.25%
Taxe foncière non bâti	101.70%	101.70%

La seule augmentation résulte de la révision automatique des valeurs locatives par l'Administration.

Il est à noter que cette imposition est maintenue à un niveau très bas, grâce aux bénévoles dont les travaux au profit de la commune permettent une économie substantielle. Encore merci à eux !

- **Voirie**

Le programme de travaux 2024 s'est concentré sur le point à temps pour la réparation du chemin de Majoural après l'embranchement du chemin rural vers Fourès, la route de Fourès et la route du mas del Bosc.

Les travaux de réfection totale sont programmés pour 2025 afin de bénéficier d'une enveloppe plus large permettant un linéaire plus important.

La réfection du chemin de Bombe, fortement endommagé par les ravinements des fortes pluies de juin, est programmé pour la fin de l'année ainsi que le renforcement du remblai du chemin du Canavolou (Semberot) après les travaux d'égavage effectués.

Enfin nous avons passé commande de grave pour renouveler nos stocks qui permettent la réparation des chemins ruraux.

- **Cimetière**

Les travaux d'agrandissement du cimetière et de construction du parking du cimetière devaient pouvoir être programmés sur le 2-3 ème trimestre 2025. Nous avons l'accord de subvention pour le parking, reste à acquérir le terrain. Cela doit permettre de créer une quinzaine de concessions pour notre cimetière qui était proche de la saturation.

Journée citoyenne

Le samedi 8 juin, nous avons organisé une demi-journée d'entretien de la salle des fêtes et de la mairie.

Une trentaine de participants étaient présents, ce qui a permis de maintenir les bâtiments publics en état.

La matinée s'est achevée par un repas convivial.

Moustique tigre

Les risques de propagation de maladies s'accroissant, nous faisons un nouveau rappel des mesures préventives à mettre en place, la responsabilité de chacun est engagée.



Le moustique tigre est présent en France depuis 2004, dans le Lot depuis 2015. Il peut transmettre des maladies : dengue, chikungunya, zika.

Comment le reconnaître?

Il mesure 8 mm en moyenne, est rayé noir et blanc, une ligne blanche sur la tête et le thorax. Il a six pattes noires avec du blanc aux articulations, deux ailes.

Le moustique tigre sort le matin jusqu'à la tombée de la nuit. Il se déplace entre 30 et 150 m autour de son lieu de naissance.

La reproduction est prolifique, une femelle peut pondre 5 à 6 fois dans sa vie avec environ 150 œufs par ponte. Les œufs résistent au froid et ils vont éclore au printemps

Comment réduire le nombre de moustiques tigre ?

Tous les objets où l'eau peut stagner est un lieu de reproduction idéal. Il faut donc vider et ranger régulièrement tous les objets pouvant contenir de l'eau (coupelle, pneu, arrosoir, seau, jouet,...), mettre des crépines ou filets sur les gouttières, réservoir d'eau.... Nettoyer les cuves à eau à l'automne. Jeter à la déchetterie tous les récipients inutilisés.

Le cimetière est un super gîte larvaire : mettre du sable dans les coupelles.

Dans le Lot, 25 pièges pondoires mobiles sont disposés dans différentes communes, une fois par mois les pontes et larves sont recensés. 4 pièges fixes sont disposés à proximité des hôpitaux.

Si vous observez des moustiques tigres, il faut signaler leur présence :

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

SYDED _ Synthèse du colloque (plan stratégique lotois
« déchets 2035 » Cahors le 26 /09/2024

Dans les années 1990, les élus lotois se sont mobilisés en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets.

Aujourd'hui, nous sommes dans une phase où le tri devient une nécessité afin de réduire les coûts de traitement des déchets non valorisables et en parallèle les apports doivent encore baisser pour limiter l'impact financier.

Quelques chiffres significatifs : en 2020, le coût de ces traitements enfouis ou incinérés était de 87€/tonne, aujourd'hui il est de 170 €/tonne avec notamment l'augmentation de la TAGP (Taxe sur les activités polluantes).

Encore aujourd'hui les ordures ménagères lotoises comportent 60% de leur contenu qui pourrait être valorisé par le tri ou le compostage.

Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2024, le compostage est obligatoire, soit avec des composteurs individuels ou des composteurs partagés. La commune va en mettre un en place près de la salle des fêtes. D'autres pistes évoquées : lutter contre le gaspillage alimentaire, pour les objets du quotidien avec des espaces de réemploi en partenariat avec des structures de recyclerie, l'association Regain vient à la déchetterie de Cajarc tous les mercredis de 14h à 16h.

Pour diminuer les apports et améliorer le tri, le principe de la tarification incitative sera mis en place dans les prochaines années et en 2035 au plus tard.

IMPORTANT

De nouvelles incivilités ont été relevées dans nos bacs poubelles, pour rappel :

Dans les bacs recyclables (couverts jaunes ou verts) :

- Tous les emballages et uniquement les emballages, vidés et mis à plat.
- Les emballages en vrac, JAMAIS DANS DES SACS.
- Pas de déchets du bâtiment

Tous les déchets du bricolage ou des artisans obligatoirement à la déchetterie.

Pour rappel, les contrevenants s'exposent à une amende de 130€ par infraction constatée.

Ces incivilités contribuent à augmenter le coût du traitement de nos déchets et nuisent ainsi à tout le monde.

Vol à l'église

Nous avons constaté un vol à l'église qui a dû se produire pendant l'été. Plusieurs objets d'orfèvrerie ont été dérobés : deux calices, un ostensor, une patène dans la sacristie et un ciboire dans le tabernacle. Une pale a aussi disparu, ainsi que la clé du tabernacle. Aucune effraction n'est visible.

La gendarmerie est venue faire le constat sur place et une plainte a été déposée.

Comité des fêtes



Retour sur les manifestations du comité des fêtes : le 3 mai, gala d'accordéon, les 16,19 et 21 juillet théâtre avec les acteurs Saint-Chélois au programme : les pichouns, la pièce en patois « lo miracle de Sent Emilion » de Daniel

Amadiéu puis la pièce en français « un joli petit bijou ».

Le mercredi 31 juillet s'est tenu le mercatou ainsi que le salon du livre. La saison s'est clôturée par les trois jours de fête votive avec l'orchestre de Sylvie Nauges le dimanche et le couscous royal du lundi animé par l'orchestre Esta'fêtes.

Don du sang

La prochaine collecte aura lieu le 23 décembre 2024 à Cajarc.

Chasse

L'assemblée générale s'est tenue le 2 août 2024.

42 adhésions durant la saison 2023-2024.

Prélèvement : 27 sangliers, 2 cerfs, 37 chevreuils dont 10 en tir d'été.

- Plan de chasse :

Un lâcher de perdreaux a eu lieu le 06 octobre.

Chasse au cerf avec les communes de Larnagol, Saint Martin Labouval, et Tour de Faure : 3 bracelets pour Saint-Chels et 5 pour le reste.

Chasse au chevreuil : 36 bracelets dont 11 en tir d'été.

- Election bureau : renouvelable 1/3

Rougeyroles Christian et Simon Eric sont renouvelables, Simon Eric se retire, un seul nouveau candidat Silvente Junie élue à main levée ainsi que Rougeyroles Christian réélu.

- Directeur de battues :

Delpech Christian, Flaujac Damien, Masbou Alain, Rougeyroles Christian, Pezet Roland (Mas de Pezet), Bourre Alexandre, Flaujac Patrice.

CUMA

Le 20 avril la CUMA a procédé à l'entretien des différents matériels. Les adhérents ont partagé un moment de convivialité autour d'un repas suivi de l'assemblée générale annuelle.

Pluviométrie



Pluviométrie Saint-Chels au lieu dit « les Escures »

Monsieur Météo : Alain Lupien

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Janvier	71	157,5	28	176	93	48	98	44	68,5	13
Février	65	90,5	77	61	43	65	71,5	44	18	92
Mars	73	120	124	106	28,5	74	20	71	108	95
Avril	125	104	56,5	48	83	63	36	77	80	70
Mai	61	89	106	117	74,5	44	112	37	42	158
Juin	82	90	126	63	30,5	89,5	133,5	81	92	89,5
Juillet	13	22,5	57,5	55	40	5,5	68	2,5	64,5	46,5
Août	109,5	19	49,5	23	56	75	27	26	16,5	21
Septembre	41,5	36	88	3	26	79	189	40	35	119
Octobre	46	88,5	18,5	56	102	172	38	13	100	
Novembre	41	88,5	43	62	150	45	90	97,5	193	
Décembre	14	14	141	88	135	153	152	53	129	
Total année	742	919,5	915	858	861,5	913	1035	586	945,5	704

PRATIQUE :

DECHETS

Il est recommandé de bien mettre à plat les cartons, tétra-bricks et de compacter les bouteilles plastiques afin d'éviter le débordement des bacs verts.

Les gros cartons d'emballage, bidons et autres contenants volumineux doivent être portés à la déchetterie. Aucun dépôt sauvage à proximité des bacs.

Agissons avec civisme et dans le respect de la propreté de notre village et de l'environnement et le respect des éboueurs.

Merci de laisser ces consignes dans les gîtes à destination des vacanciers.

Déchetterie (route de Gréalou à Cajarc)

Mardi de 9 à 12 heures

Mercredi, jeudi et vendredi de 14 à 18 heures

Samedi de 9 à 12 heures

Mercredi de 14h à 16h : Association Regain : Dépôt électroménager

Il est possible de récupérer gratuitement du compost à la déchetterie.

Ramassage poubelles

Marron : lundi matin toutes les semaines

Vertes (recyclable) (Bacs verts) : vendredi tous les 15 jours

Cimetière

Merci de veiller à bien respecter les consignes de tri :

Bac marron : végétaux uniquement sans pots plastiques.

Bac Vert : plastiques, papiers, cartons.

Les pots en terre cuite et compositions contenant plâtre ou ciment sont laissés à proximité des bacs.

Horaires d'ouverture de la mairie

Mardi de 14 heures à 17 heures et vendredi de 14 h 30 à 18 heures

Téléphone / répondeur : 05 65 40 75 61

Bibliothèque :

Mardi de 14 heures à 17 heures et vendredi de 14 h 30 à 18 heures

Messe : Pas de messe à Saint-Chels actuellement.

ENEDIS urgences dépannage électricité : 09.72.67.50.46

SAUR: 05 81 91 35 07

Trésor public : Mardi de 9 h à 11 h 30 (maison des services et associations de Cajarc)

Salle polyvalente : Tarifs location : 05 65 40 75 61 Mairie

Pour les Saint-Chélois	Pour l'extérieur
80 € salle + chambre froide	160 € salle + chambre froide
150 € salle + chambre froide + cuisine	+80 € journée supplémentaire
Chambre froide journée : 5€	300 € salle + chambre froide + cuisine
Cuisine + chambre froide journée : 15€	+150 € journée supplémentaire
	Salle forfait 1 heure en semaine :
	Associations et assimilés : 15 €
	Privés et sociétés : 30 €

Numéros utiles :

Gendarmerie : 05 65 40 65 17	Pompiers : 18	SAMU : 15
------------------------------	---------------	-----------

Médecins Cajarc Dr Cauchetiez : 05 65 3437 13 Dr Laporte : 05 65 4076 54 Dr Couderc : 05 65 40 62 90 Médecin Marcilhac-sur-Célé Dr Dylla Stéphan 07 86 75 26 63	Cabinet Infirmières : place Jacques Chapou : 05 65 50 24 08 Cabinet infirmières : 8, rue des écoles : 05 65 50 25 77
Kiné Cajarc Laurens Cédric : 05 65 34 47 03 Traversac David : 05 65 40 66 71 Kiné Marcilhac sur Célé Monnot Nathalie rue des remparts	Pharmacie Cajarc : 05 65 40 65 15 Cabinet dentaire Cajarc : 05 65 34 63 42

Assistante sociale : Drulhes Florianne 05 65 53 48 00

Secours Catholique Cajarc : 06 71 11 81 57/07 82 52 43 33

Restau du cœur Cajarc : 06 78 19 83 80 (mercredi 14h-16h tous les 15 jours)

Croix Rouge Vestiboutique Cajarc : 05 65 34 13 36

Calendrier 2024

Jeudi 31 octobre 2024 : Halloween

Lundi 11 novembre : rendez-vous à 10h15 au monument aux morts pour commémorer l'armistice.

Dimanche 22 décembre 2024 : Goûter de Noël

Mardi 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre

Dimanche 12 janvier 2025 : Vœux aux habitants



**« Le petit journal » – Bulletin d'information de la commune
édité par la Mairie de Saint-Chels - 46160 SAINT-CHELS**

